Rien n'est plus contraire à l'esprit chrétien que cette indépendance de pensée, qui rejette toute autorité enseignante, et qui livre les intelligences aux hasards et aux périls du libre examen. Nous souffrons beaucoup de ce mal. Volontiers, on fait son choix dans les enseignements de l'Église. Un peu partout, on affiche l'étrange prétention de mettre l'Église à sa place, de retrécir le domaine de son autorité doctrinale.

Décidément, il manque beaucoup et à beaucoup de gens de ce bon esprit chrétien, qui sait que toute vérité est dans le Christ et que tout le Christ est dans son Église; que, par conséquent, pour marcher dans la lumière, il faut se laisser éclairer et guider par l'Église du Christ.

La charité est la première des vertus. Notre-Seigneur lui a donné ce rang dans ses enseignements et dans ses exemples. Il l'a apportée à la terre comme le grand message de son divin Cœur aux cœurs humains. "Mon précepte, le voici : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même."

De la charité, le divin Maître a fait comme le signe caractéristique de ses disciples, la vraie marque du chrétien. Et il importe de remarquer qu'il s'agit ici, non pas seulement d'une charité négative, qui se bornerait à ne pas faire de mal aux autres ; mais de la charité active et rayonnante, qui inspire le dévouement, qui court à toutes les misères, qui met sur le chemin de tous les apostolats.

Ont-ils la charité du Christ, et sont-ils de vrais chrétiens ceux dont la courte sagesse et le froid égoïsme se renferment dans des formules comme celles-ci : "A quoi bon? Je m'occupe de ce qui me regarde. — Pas de zèle! — Je ne fais de mal à personne." De pareilles maximes dissimulent assez mal la lâcheté humaine ; elles sont un défi aux plus clairs préceptes évangéliques. Et cependant, c'est par elles que nous répondent trop souvent d'excellentes personnes, à qui nous demandons de mettre un peu la main aux œuvres sociales et de travailler pour les autres. Ces bonnes gens n'ont pas l'air de se douter que tout chrétien a charge d'âmes, que la charité lui impose le devoir d'assister ses frères, leur donner une part, non seulement de ses biens matériels, mais aussi des